



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

école normale supérieure

Question écrite n° 129785

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation des écoles normales supérieures. Dans son rapport public annuel 2012, la Cour des comptes a rapporté que «La réalisation des plans de développement ambitieux des écoles normales supérieures suppose qu'elles maîtrisent les outils de leur développement et qu'elles améliorent leur gestion. Or des lacunes à cet égard ont été relevées par les contrôles de la Cour. Elles sont de degré et de nature différents selon les écoles, et certaines mettent en cause l'État dans sa fonction de financeur et de tuteur des trois écoles. Elles doivent être corrigées pour les mettre en mesure de réaliser les ambitions de développement qui sont les leurs ». Il lui demande ce que le Gouvernement envisage pour améliorer la gestion des écoles normales supérieures.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129785

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1980

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)